

Steinhausen, mai 2025

Prise de position de la SSPP

Société suisse de psychiatrie et psychothérapie (SSPP)

Prise de position contre les « thérapies de conversion » et les mesures modifiant l'identité

La Société suisse de psychiatrie et psychothérapie (SSPP) se prononce fermement en faveur d'une interdiction des mesures visant à modifier l'orientation sexuelle et/ou l'identité de genre, et à réprimer toute forme d'expression de genre non conforme aux normes. Ces pratiques, improprement appelées « thérapies de conversion » ou « thérapies réparatrices », sont dépourvues de tout fondement scientifique, car elles visent une réalité qui ne relève d'aucune pathologie à traiter. Elles comportent en outre des risques importants pour la santé mentale et physique des personnes concernées.

La SSPP s'engage donc en faveur d'une interdiction complète de ces pratiques et plaide pour que des thèmes tels que l'orientation sexuelle, l'identité de genre et le recours abusif à de prétendues « thérapies » soient davantage intégrés dans les programmes de formation postgraduée et continue en psychiatrie et en psychothérapie.

1) Introduction

L'orientation sexuelle, l'identité de genre et l'expression de genre sont des caractéristiques complexes qui résultent de l'interaction de facteurs biologiques, psychologiques et sociaux. Elles se développent de manière individuelle chez chaque personne. Ces caractéristiques se manifestent dans une diversité presque infinie d'orientations et d'expressions. Hormis de rares exceptions, l'orientation sexuelle et l'identité de genre demeurent stables au fil du temps et contribuent de manière significative à l'épanouissement personnel et à la construction de l'identité individuelle.

Toute tentative visant à modifier l'orientation sexuelle, l'identité de genre ou son expression porte atteinte à des composantes essentielles de la personnalité et peut causer de graves séquelles. La SSPP soutient donc l'interdiction de telles interventions.

2) Contexte historique et scientifique

L'approche problématique envers les identités sexuelles, les identités de genre et les expressions de genre non normatives a longtemps fait l'objet de débats intenses, tant dans le milieu psychiatrique que dans la société. Ces débats ont conduit à une profonde évolution des concepts théoriques.

Pendant des décennies, la psychiatrie et la psychothérapie ont abordé l'orientation sexuelle sous l'influence de normes sociales et d'un cadre de compréhension scientifique, qui, du point de vue actuel, doivent être sérieusement remis en question. Dans le cadre de la pratique psychiatrique et psychothérapeutique, la SSPP œuvre aujourd'hui à une meilleure prise en compte des difficultés et des besoins spécifiques des personnes ayant une orientation sexuelle, une identité ou une expression de genre non normative.

Un large consensus scientifique et clinique affirme que la diversité sexuelle et de genre constitue une dimension fondamentale de l'existence humaine. Ces identités ne doivent être ni pathologisées ni discriminées.

3) Absence d'indication pour les « thérapies de conversion »

Avec l'introduction de la CIM-11, toutes les catégories de diagnostics psychiatriques définissant l'orientation sexuelle, l'identité ou l'expression de genre comme des « troubles » ont été supprimées. Il n'existe donc aucune indication diagnostique permettant de justifier ce type de traitements. Le milieu professionnel rejette catégoriquement les termes de « thérapie réparatrice » ou « thérapie de conversion », car ils laissent entendre à tort qu'un trouble ou une pathologie nécessitant une « réparation » ou une « conversion » serait en jeu. Dans les pays germanophones, l'expression anglaise « sexual orientation, gender identity and expression change efforts » (SOGIECE) est de plus en plus utilisée pour désigner ces pratiques.

4) Inefficacité et dangers des SOGIECE

Les études scientifiques montrent que les SOGIECE peuvent entraîner de graves troubles psychiques, notamment des dépressions, des idées suicidaires ou des troubles anxieux – sans qu'aucun changement réel d'orientation sexuelle ou d'identité de genre n'en résulte. Toutes les études prétendant

démontrer l'efficacité de ces mesures sont méthodologiquement défailtantes et ne permettent aucune conclusion fiable.

5) Approche affirmative dans le contexte thérapeutique

Pour permettre un dialogue ouvert, sans pression ni préjugés, sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre dans l'espace thérapeutique, la SSPP recommande une approche affirmative, fondée sur la reconnaissance respectueuse de l'identité individuelle et le soutien dans la gestion du stress lié à la condition de minorité. L'objectif des interventions psychothérapeutiques doit être de soulager la souffrance psychique – et non d'aligner l'identité sexuelle ou de genre sur une norme.

6) Conclusion

La SSPP rejette sans équivoque les pratiques SOGIECE et demande leur interdiction légale. Elle souligne l'importance de la sensibilisation des professionnels en psychiatrie et en psychothérapie afin de promouvoir un accompagnement respectueux et affirmatif des personnes ayant des orientations sexuelles, des identités de genre ou des expressions de genre non normatives.

La SSPP soutient les programmes de formation postgraduée et continue visant à renforcer la sensibilisation des praticiens afin que les thérapeutes disposent de bases théoriques et cliniques solides, actuelles et en accord avec les recommandations internationales. L'identification des facteurs de stigmatisation, ainsi qu'une prise en charge psychothérapeutique adaptée, devraient figurer au cœur des programmes de formation postgraduée et continue.

Note explicative

° **SOGIECE** est l'acronyme de **S**exual **O**rientation, **G**ender **I**ntity and **E**xpression **C**hange **E**fforts. Ce terme désigne toutes les interventions ou pratiques ayant pour objectif de modifier l'orientation sexuelle, l'identité de genre ou l'expression de genre d'une personne. Ces pratiques ne reposent sur aucune base scientifique et peuvent entraîner des atteintes psychiques graves.